Image not found or type unknown

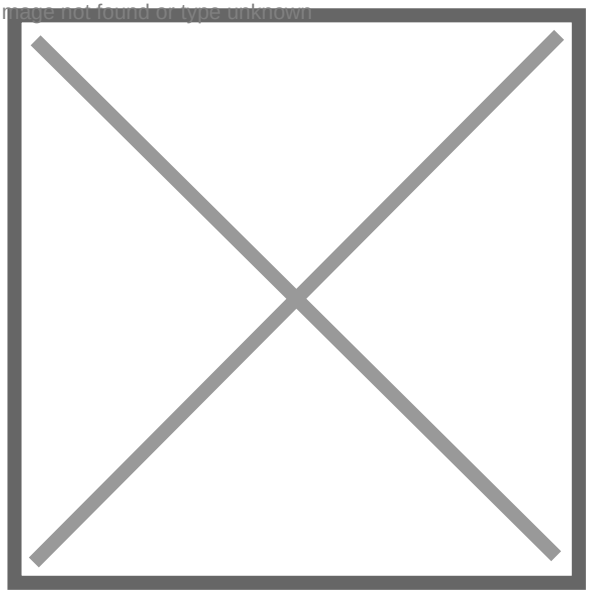

Licenciement aprés rachat de ma societée

Par **zenattitude76**, le **13/07/2014** à **07:53**

bonjour je travaille comme auxilliaire de vie ma societe ma proposée un avenant a mon cdi j'ai refusée et pendant 1 an j'ai suivie le protocole de licenciement et au moment ou je devais etre licenciée la boite en cessation de paiement elle viens d'etre rachetée mais moi je veux etre licenciée comme prevue que faire et de plius la nouvelle societe va me payée le nombre d'hrs que j'effectue maintenant et non plus au niveau de mon cdi je vous remercie de votre aide car je suis totalement perdue. quelle sont les démarches que je doit effectuée pour obtenir enfin mon licenciement dois-je ecrire au nouveau directeur, les demarches effectuées avec l'ancienne boite vont t'elles continuées avec la nouvelle boite.

Par **Lag0**, le **13/07/2014** à **10:37**

Bonjour,
[citation]et pendant 1 an j'ai suivie le protocole de licenciement[/citation]
Que voulez-vous dire par là ? Je ne connais aucun "protocole de licenciement" et aucune procédure qui dure un an...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés